

No 1.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 20 FEVRIER 1919.

Aujourd'hui étant le jour pour lequel le Parlement a été convoqué par une proclamation du Gouverneur général ci-annexée, pour l'Expédition des Affaires, et les membres étant réunis;

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 février 1919.

MONSIEUR L'ORATEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la deuxième session du treizième Parlement du Canada, le jeudi, 20 février 1919, à trois heures p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'Orateur,
Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Un message est remis par le colonel E. J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

MONSIEUR L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend, en conséquence,—et de retour;—

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de l'honorable juge Walsh et de l'honorable juge Simmons, deux des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élec-